

Projet fédéral

2022
2027

Fédérés
pour construire
la solidarité



Fédération
des acteurs de
la solidarité

« Les combats pour la solidarité supposent de donner du pouvoir d'agir aux personnes en précarité, aux travailleurs sociaux, aux bénévoles et aux associations. »



Faire avancer la solidarité en France

Faire avancer la solidarité en France, avec et pour les personnes confrontées à la précarité, à la pauvreté, aux exclusions, avec les associations, les structures et les organismes adhérents, avec les travailleuses et les travailleurs du social et les bénévoles : tel est le sens du projet fédéral pour les 5 ans à venir (2022-2027) pour guider notre action collective dans **un contexte d'enracinement de la pauvreté.**

Nous semblons sortir en 2022 d'une longue crise sanitaire, durant laquelle les équipes associatives ont répondu présentes. Elles subissent maintenant la fatigue d'une longue mobilisation. Si l'action des pouvoirs publics et de l'ensemble des acteurs a permis de contenir l'explosion tant redoutée de la pauvreté, elle s'accroît dans certains de nos quartiers, de nos territoires ruraux, chez les jeunes, les femmes, les personnes privées de longue date d'emploi, les personnes âgées, les étrangers en précarité.

Dans un contexte social et politique national mais aussi européen marqué par de profondes lignes de fractures, **la solidarité et la cohésion sociale constituent le principal atout de notre pays.**

Aboutir au plein emploi, réduire la pauvreté, les exclusions et les discriminations requiert le volontarisme de tous les acteurs, à commencer par l'Etat et les collectivités. Ce changement sera rendu possible grâce à un changement profond de méthode d'action.

Ce que nous appelons de nos vœux et entendons construire pour la part qui nous incombe, c'est la confiance.

La confiance envers les personnes en précarité, plutôt que la contrainte, l'autoritarisme ou les contrôles bureaucratiques et humiliants. La confiance envers les travailleuses et travailleurs du social plutôt que leur dévalorisation sociale et l'empilement

de procédures qui nient leur expertise. La confiance envers les associations et les structures plutôt qu'une succession d'appels à projet sur des temps courts. La confiance envers les territoires plutôt que le dirigisme centralisé. Une confiance qui s'accompagne nécessairement d'un contrôle sur les moyens alloués.

La Fédération portera avec ses adhérents et auprès de l'ensemble des acteurs ce changement de méthode fondé sur la construction des actions et des politiques de solidarité à partir des personnes et des territoires où elles vivent sur la prévisibilité des objectifs et des moyens de l'investissement social (avec une loi de programmation pluriannuelle), sur des partenariats garantissant l'autonomie de chaque acteur, et sur une politique migratoire pleinement respectueuse de la dignité des personnes et de l'ordre public avec en son cœur, l'inconditionnalité de l'accueil.

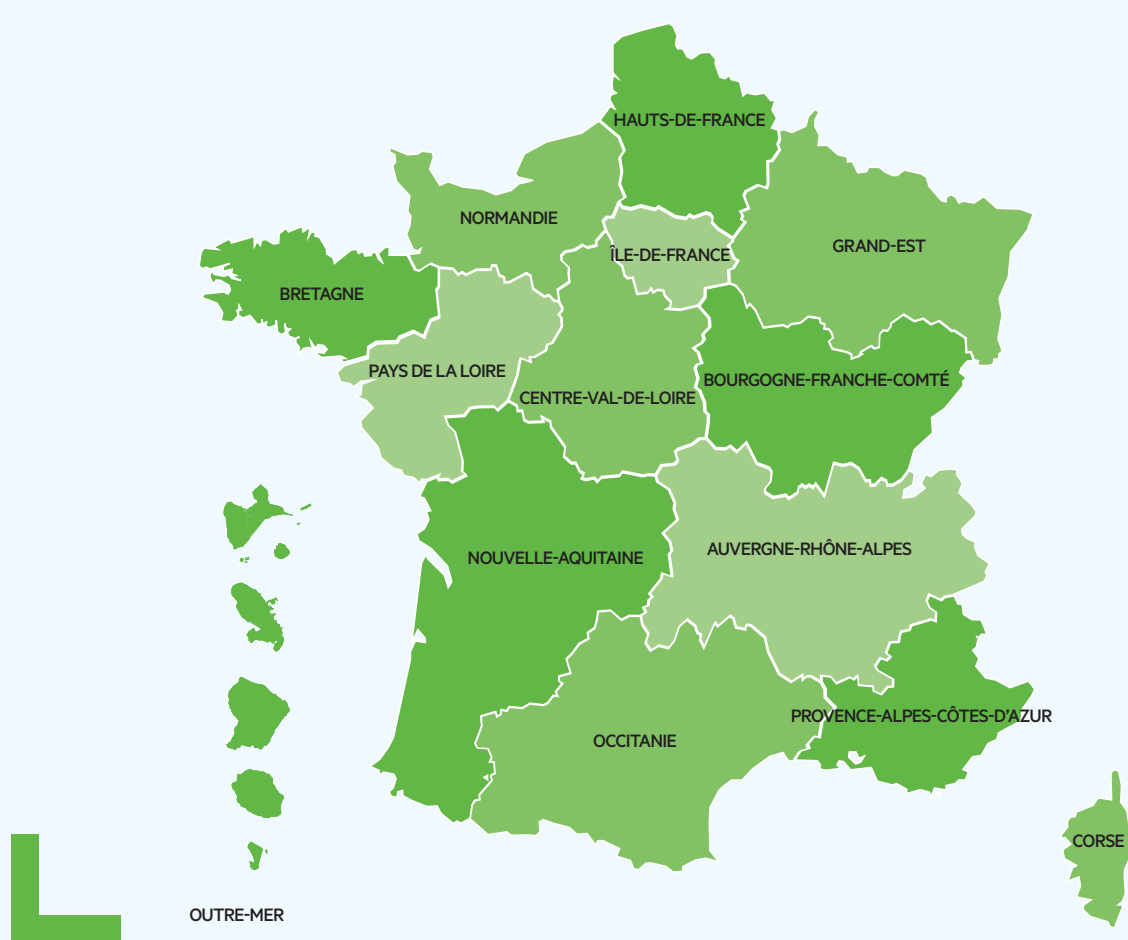
Parce qu'elles ne disparaîtront pas seules, la lutte contre la pauvreté et la précarité est plus que jamais une grande cause nationale. Les combats pour la solidarité supposent de donner du pouvoir d'agir aux personnes en précarité, aux travailleurs sociaux, aux bénévoles et aux associations.

C'est la raison d'être de notre Fédération des acteurs de la solidarité que d'ouvrir des espaces à ce pouvoir d'agir.

C'est le sens de ce projet fédéral, pour prendre toute notre part à la construction de la solidarité au temps présent et pour l'avenir.

Qui sommes-nous ?

Créée en 1956, la Fédération des acteurs de la solidarité rassemble un nombre toujours plus important d'associations et d'organismes dont la vocation est d'accueillir et d'accompagner les personnes en situation de précarité et de pauvreté. La Fédération comporte désormais une grande diversité d'acteurs et d'actions allant de l'accueil d'urgence à l'insertion par l'activité économique et à l'éducation populaire. La Fédération porte au niveau national, avec ses instances élues et ses salariées, la défense des droits des personnes et du pouvoir d'agir de ses adhérents. 13 fédérations régionales animent le réseau des adhérents et les représentent au niveau territorial auprès des pouvoirs publics, animent des groupes thématiques, proposent des accompagnements, formations, études, outils et expertises territoriales.



Co-construire
Innovations
Économie Sociale et Solidaire
Autonomie
Solidarité L'engagement collectif
Citoyenneté
Participation de toutes et tous
Accueil inconditionnel
Droits fondamentaux
Lutte contre les inégalités
Non discrimination, égalité, laïcité, vivre-ensemble
Associations
Non-lucrativité
Société civile
Prévention
Émancipation

Nous sommes une Fédération :

sociale et solidaire

Militante de la conquête et de l'effectivité des droits ;

participative

Porteuse des valeurs démocratiques également défendues
dans notre fonctionnement interne ;

laïque

Attentive au plein respect de la liberté de croire et de ne pas croire
et à combattre les pressions qui s'exerceraient contre
cette liberté ;

décentralisée

Ancrée dans la vie des personnes et des acteurs
dans les territoires où elles/ils agissent ;

féministe

Mobilisée pour la conquête et la défense des droits
et des libertés des femmes en précarité ;

écologique

Active pour prendre notre part dans la protection de la planète
avec et pour les personnes en précarité ;

militante

engagée pour la défense des droits, par la recherche de solutions,
la construction avec l'ensemble des acteurs et dans l'instauration
d'un rapport de force quand cela est nécessaire.

Projet fédéral

Le présent projet fédéral fixe six axes stratégiques à l'action de la Fédération qui incarnent ce qui fait de nous, collectivement, un réseau, une Fédération, utile à l'accomplissement des solidarités actives.

Le premier axe relève de la raison d'être de notre Fédération et de ses adhérents : **la conquête des droits pour les personnes exclues et leur effectivité par la lutte contre le non-recours**. Car des droits restent encore à conquérir : un revenu minimum digne et automatique dès 18 ans, l'autonomie des jeunes, les libertés des femmes, la transition écologique avec et pour les personnes en situation de précarité, les droits des étrangers, une alimentation de qualité, le numérique.

Pour conquérir et faire vivre ces droits, sur la base d'un socle national de droits garantis et effectifs, notre Fédération entend, avec ses Fédérations régionales, **partir des besoins des personnes et des territoires où elles vivent avec les acteurs qui les accompagnent**. La participation démocratique des personnes accompagnées constitue un élément central de l'identification des besoins et de la conduite des actions et des politiques. Et c'est bien au niveau plus local de leurs territoires de vie qu'elles peuvent être le mieux entendues et satisfaites par l'action de l'ensemble des acteurs.

Nous entendons ériger **la coopération et les partenariats entre acteurs en principe fondateur de l'action de la Fédération et de la conduite des politiques de solidarité**. La Fédération, avec ses régions, doit sans cesse penser à favoriser les espaces de coopération entre les adhérents, quelle que soit leur taille ou leur ancrage territorial, en soutenant et proposant **des espaces d'expérimentation, d'innovation et de recherche** afin de partager les difficultés, les réussites et résister aux évolutions allant à l'encontre de nos missions de solidarité.

Le travail social est au croisement de ces exigences pour le présent et l'avenir. Il est à la fois la base de notre action mais aussi ce qui lui confère tout son sens, y compris dans ses évolutions centrées sur la continuité de

l'accompagnement et dans la diversité des besoins concernant la santé, l'hébergement, le logement, la formation, l'emploi, la culture. Notre Fédération entend poursuivre et amplifier sa mobilisation pour mettre rapidement un terme à la crise du travail social, obtenir sa valorisation, sa promotion, son accompagnement, et aboutir au respect de l'expertise des professionnel·les et à la reconnaissance de leur utilité sociale par toute la société.

Pour agir dans ce contexte et dans ce cadre, **la Fédération amplifiera ses efforts pour mettre à la disposition de ses adhérents des espaces d'observation, de prospective, de diagnostic social**, en lien avec des acteurs extérieurs afin de se donner les bases d'une action adaptée aux enjeux de notre époque et pour contribuer à faire changer le regard sur les personnes en situation de précarité.

Enfin pour « faire Fédération », il s'agit de **se donner les outils et les moyens de l'action collective** dans le fonctionnement interne de la Fédération et de ses régions avec un système d'information partagé, un plan budgétaire, financier, comptable et de ressources humaines, une communication renforcée pour contribuer à la réussite des objectifs à atteindre.

Co-construire
Innovations
Économie Sociale et Solidaire
Solidarité L'enga
Citoyenneté
Accueil inconditionnel
Droits fondamentaux
Lutte contre les inégalités
Non discrimination, égalité, laïcité, vivre-ensemble
Associations
Non-lucrativité

Projet fédéral

- 1 Conquérir de nouveaux droits et rendre effectifs les droits existants.
- 2 Construire la solidarité à partir des personnes et des territoires.
- 3 Développer les coopérations et promouvoir les dynamiques associatives.
- 4 Soutenir et promouvoir le travail social.
- 5 Développer les connaissances pour changer le regard sur la pauvreté et adapter nos réponses.
- 6 Faire Fédération : renforcer le fonctionnement interne du réseau.

2022
2027

1 Conquérir de nouveaux droits et rendre effectifs les droits existants

1 Lutter contre le non-recours aux droits et assurer un accès au droit commun notamment par la santé.

- **Automatiser** le versement des minima sociaux tout en les revalorisant ;
- **Intensifier** les démarches d'aller vers pour favoriser l'accès aux droits en mobilisant les institutions et en renforçant les compétences du réseau ;
- **Développer** des partenariats pour permettre l'accompagnement global des personnes et ainsi prévenir les ruptures de parcours (santé, enfance, justice, etc.) ;

2 Allier transition écologique et justice sociale.

- **Capitaliser** et communiquer sur les solutions existantes au sein du réseau, favoriser leur essaimage ;
- **Soutenir** des transformations structurelles et les changements de pratiques (notamment sur les enjeux de l'alimentation de qualité pour les personnes accompagnées) en identifiant les ressources et partenaires pertinents ;
- **Solliciter** la mise en œuvre de subventions d'investissement facilement mobilisables, adaptées aux besoins et contraintes, afin de faciliter les transformations (par exemple pour les travaux liés à la rénovation énergétique) ;
- **Renforcer** l'animation et le développement de l'insertion par l'Activité Economique (activité durable, Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises, liens entre les secteurs de l'hébergement et de l'IAE).

3 Conquérir les droits et libertés pour les femmes en précarité et lutter contre les discriminations.

- **Amplifier** nos actions et notre plaidoyer pour l'égalité femmes/hommes ;
- **Échanger, se former et nouer** des alliances avec les réseaux spécialisés droits des femmes, LGBTQI+, et de lutte contre le racisme ;
- **Travailler** sur la déconstruction de stéréotypes sexistes et racistes pour faciliter l'accueil des personnes ;
- **S'engager** pour une parité dans les instances de la Fédération et veiller à favoriser une mixité dans les équipes salariées ;
- **Mettre en œuvre le programme « Un Abri pour Toutes ».**

4 Respecter les droits des étrangers en précarité.

- **Donner** des outils aux intervenants sociaux et aux personnes sur les droits des étrangers ;
- **Poursuivre et intensifier** notre plaidoyer en faveur de la régularisation des personnes en situation administrative complexe présentes au sein de nos établissements ;
- **Faire respecter** les droits fondamentaux des étrangers et notamment l'inconditionnalité de l'accueil.



1/3

de non-recours

Entre 2018 et 2019 environ un tiers des personnes ayant droit à la Complémentaire Santé Solidaire n'y recourent pas.¹



29%

Entre 29% et 39% des personnes ayant droit au RSA n'y recourent pas.²



7 000 000

En France, 7 à 8 millions de personnes sont en situation de précarité alimentaire en France, soit plus de 10% de la population.³



40%

des personnes hébergées sont des femmes.⁴

¹ Rapport annuel de la DREES sur la Complémentaire Santé Solidaire, 2021.

² Rapport Secours Catholique/ODENORE, « Non-recours : une dette sociale qui nous oblige », 2021.

³ Fédération des Banques Alimentaires.

⁴ Rapports d'activité 2018 du SIAO 75 et du 115 Paris.

2 Construire la solidarité à partir des personnes et des territoires

1 Agir avec les personnes concernées.

- **Soutenir** l'expression collective des personnes en situation de précarité et accompagner la création d'association d'usagers ;
- **Développer** des tiers lieux solidaires et culturels dans une volonté de mixité sociale ;
- **Créer** des espaces de participation ancrés sur les territoires en lien avec des partenaires chargés de l'animation de la vie sociale (Centres sociaux, MJC, régies de quartier, etc.) ;
- **Structurer** et développer le travail pair ;
- **Favoriser** la participation des personnes accompagnées dans les instances et groupes de travail de la Fédération (nationaux et régionaux) et dans les établissements adhérents.

2 Développer les politiques en partant des besoins et ressources de chaque territoire.

- **Amplifier** notre plaidoyer pour faire de la concertation collective formelle et organisée avec les associations une priorité dans tous les territoires ;
- **Soutenir et promouvoir** l'élaboration systématique de diagnostics partagés sur les territoires entre les acteurs ;
- **Prendre toute notre part à l'extension de programmes d'innovations territoriales** comme Territoires Zéro Chômeurs, Convergences, SEVE Emploi, etc.



Le programme « **Respirations** » (créé en 2018 par Cultures du Cœur, Les Petits Débrouillards et la Fédération des acteurs de la solidarité) défend l'accès aux pratiques culturelles, qu'elles soient artistiques et/ou scientifiques, des enfants et des jeunes les plus vulnérables comme un outil de citoyenneté et d'émancipation. L'un de ses principaux objectifs est de permettre et soutenir une dynamique de mise en place de projets culturels dans les structures sociales par un accompagnement national et territorial. Depuis 2021, 118 structures sociales implantées dans 6 régions prennent part au programme.



En 2020, dans le cadre du « **Grand débat** », la Fédération s'est mobilisée pour favoriser l'expression des personnes accompagnées en organisant des débats dans leurs établissements ou au sein des instances de participation. Cette consultation, qui s'est faite en parallèle de la consultation gouvernementale, a permis de compiler plus d'une centaine de contributions rassemblant l'expression de 2200 participant-es sur la question « Comment rendre notre société plus solidaire ? ». Ces contributions ont été remises au ministre Julien Denormandie lors d'un événement au Conseil économique, social et environnemental (CESE) et ont été plusieurs fois reprises dans les médias.

3 Développer les coopérations et promouvoir les dynamiques associatives

1 Promouvoir l'apport et la diversité associative, de l'Economie Sociale et Solidaire en France et en Europe.

- **Poursuivre** notre implication au sein des réseaux européens pour renforcer les échanges, les coopérations, les plaidoyers et la capitalisation des pratiques ;
- **Créer ou rejoindre** des collectifs associatifs, inter-réseaux pour organiser des manifestations citoyennes et des temps de mobilisation sur des sujets ciblés.

2 Accompagner le réseau sur la mobilisation de la société civile et la consolidation de la gouvernance associative.

- **Accompagner** le réseau à mobiliser et fidéliser des bénévoles d'action et de gouvernance ;
- **Accompagner** le réseau à mobiliser les volontaires (service civique) et initiatives citoyennes.

3 Ouvrir des espaces de coopération entre acteurs associatifs.

- **Favoriser** le développement d'approches et de projets coopératifs au sein du réseau (notamment pour répondre aux appels à projets) ;
- **Soutenir** des espaces de recherche action participative au sein du réseau afin de mobiliser la démarche scientifique au service de l'innovation sociale dans le champ du travail social et des solidarités ;
- **Encourager** le décroisement des politiques publiques afin d'apporter une réponse globale aux personnes en précarité et défendre les moyens d'ingénierie nécessaires.

4 Promouvoir un mode de relations avec les pouvoirs publics marqué par :

- **Le plein respect de l'autonomie associative**, en rendant des comptes sur le bon usage des fonds publics et le respect de principes de bonne gestion et d'éthique du secteur ;
- **Un choc de confiance** passant par la simplification des procédures administratives, budgétaires et financières ;
- **Une prévisibilité des objectifs et des moyens** dégagés par les pouvoirs publics dans le cadre d'une approche pluri-annuelle nationale et locale.



130

volontaires en service civique ont été accueillies depuis 2020 pour des missions dans le réseau FAS en lien avec les équipes salariées.

4 Soutenir et promouvoir le travail social

1 Promouvoir auprès de l'ensemble de la société le travail social et l'action des associations en rendant plus visible leur utilité, leurs actions et leur diversité.

2 Faire connaître le secteur associatif dès que possible lors de la scolarité, ses métiers et ses différentes formes d'engagement (comme le service civique).

3 Construire la formation initiale et continue des professionnel·les, en partant des besoins et de l'expertise des personnes accompagnées.

4 Agir pour la reconnaissance des métiers et la promotion des carrières des professionnel·les de la lutte contre l'exclusion notamment pour les rémunérations et la nécessaire refonte des conventions collectives.

5 Amplifier la mobilisation d'intervenantes sociales au sein des événements et des instances de la Fédération.



38%

Pourcentage de la baisse enregistrée entre 2020 et 2022 concernant les vœux sur Parcoursup pour les écoles d'éducateurs spécialisés.

¹ Article le Média Social 2022



64 000

postes dans le secteur du soin et de l'accompagnement sont actuellement vacants.

¹ Mobilisation associative : «Crises des métiers de l'humain»

5 Développer les connaissances pour changer le regard sur la pauvreté et adapter nos réponses

1 Renforcer l'observation sociale au sein du réseau.

2 Collaborer avec les universités et laboratoires de recherche pour développer des observations complémentaires et permettre d'identifier les besoins à l'échelle territoriale et nationale.

3 Développer des espaces de discussion et de prospective au sein du réseau.

4 Organiser un ou des événements de communication à partir des travaux conduits.



6 Faire Fédération : renforcer le fonctionnement entre les FAS régionales et le national

- 1 **Développer** une base de données des adhérents et un système d'information communs au sein du réseau facilitant le partage d'information et la transparence.
- 2 **Consolider** une politique co-construite de développement des ressources humaines, salariées et bénévoles, pour une meilleure réponse aux besoins des adhérents.
- 3 **Construire** un modèle économique partagé et harmoniser des règles comptables et budgétaires pour renforcer la solidité du réseau, anticiper les évolutions nécessaires, et s'adapter aux enjeux de demain.
- 4 **Renforcer** la qualité et la visibilité de notre offre de formation au sein du réseau.
- 5 **Définir** une stratégie de communication en lien avec les axes du projet fédéral.



Le projet fédéral 2022-2027 est le fruit d'un travail d'intelligence collective :

- Des temps dédiés dans les Fédérations régionales
- 8 ateliers nationaux
- 5 rencontres de la commission vie fédérale
- Des rencontres entre salarié-es du réseau
- Des temps dédiés lors des instances fédérales



Co-construire **Auton**
Innovations
Économie Sociale et Solidaire **Pouv**
Solidarité L'engager
Droits fondamentaux **Citoyenneté** Particip
Accueil inconditionnel **Soc**
Lutte contre les inégalités
Non discrimination, égalité, laïcité, vivre-ensemble **Pré**
Associations
Non-lucrativité



www.federationsolidarite.org



FederationSolidarite



FedeSolidarite



FederationSolidarite



**Cofinancé par
l'Union européenne**



Fédération
des acteurs de
la solidarité